



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

C'est la saison des touristes ; les routes sont encombrées et certains crient à l'envahisseur.

Ont-ils bien conscience de ce que nos visiteurs apportent à notre territoire? Le tourisme est depuis longtemps déjà une activité économique à part entière ; pour certains, c'est leur activité principale et leur gagne-pain ; pour d'autres, c'est un complément de revenu non négligeable.

Ils apportent par le paiement de la taxe de séjour qui deviendra intercommunale en 2009 une contribution à la collectivité qui les accueille et dont ils utilisent par exemple la voirie et les réseaux; c'est le pendant de la taxe d'habitation que nous payons comme résidents.

Qu'ils occupent des résidences secondaires ou des « lits touristiques », suivant l'expression du comité départemental du tourisme qui les comptabilise, on voit bien qu'ils font vivre nos commerces, qu'ils permettent de créer des emplois, certes le plus souvent saisonniers mais des emplois tout de même.

Dans notre commune un camping, deux restaurants, une quinzaine de loueurs de gîtes du plus petit au plus grand, du plus moderne au plus traditionnel les accueillent chaque année.

Bien entendu, c'est d'abord le soleil que nos amis du nord de l'Europe ou parfois de l'autre bout du monde (c'est l'hiver en Australie) viennent chercher chez nous mais pas seulement...

Sommes-nous bien conscients du fait que, si nos villages demain devenaient des copies conformes des banlieues des villes, ils perdraient beaucoup de leur attrait? C'est pour nous une ardente obligation que de transmettre à nos successeurs des paysages, des sites, des architectures traditionnelles protégés.

Il faut le savoir la concurrence est vive entre les destinations : pour quelques centaines d'euros on va maintenant dans tel ancien pays de l'Est ou dans telle île des Caraïbes. Le pétrole cher va peut être rendre plus onéreuses ces destinations et ce sera pour nous une chance de récupérer quelques vacanciers de plus.

La multiplication des structures d'accueil ne va-t-elle pas saturer le marché ?

Raison de plus pour ne pas rester passif et améliorer notre offre ; il ne suffit plus de remettre un prospectus si bien fait soit-il au client de passage, il faut aller le chercher chez lui avec Internet, l'attirer par des activités et des produits innovants. Tout ce qui permet de valoriser notre territoire et notre patrimoine va dans le bon sens.

J'aimerais vous dire un mot d'une démarche en cours (nous y participons avec quelques collègues de la communauté de communes Berg et Coiron depuis 2006 ; on peut espérer qu'elle entre maintenant dans sa phase opérationnelle). Il s'agit de l'obtention du label « Pays d'art et d'histoire » (on dit déjà PAH).

Il s'agit d'un « label » reconnu, accordé par le ministère de la culture au vu d'un dossier préparé par des spécialistes ; il permet de créer des manifestations, des circuits, des documents qui assurent la promotion d'un territoire. Le territoire choisi pour l'intérêt de son patrimoine et de son histoire couvre quatre communautés de communes qui vont de Cruas à Bourg et Andéol. Le département et la région participent aux frais engagés pour le montage du dossier pris en charge pour l'essentiel par les quatre communautés de communes en fonction de leur potentiel fiscal.*

Il faut savoir, par exemple, qu'un tel label existe pour le Périgord et contribue largement à sa promotion. L'objectif est qu'à terme le visiteur ne voit plus seulement Viviers, Alba ou le Pont d'Arc mais aussi d'autres sites moins connus : le Château de Berzème, le cloître de Lavilledieu ou ... la vallée de l'Ibie.

Nous y travaillons ; c'est un travail de longue haleine qui suppose l'appui de tous les habitants du territoire.

A suivre donc.

G érard Jaillon

est également Vice président, chargé du tourisme, à la Communauté de communes Berg et Coiron.

() Outre Berg et Coiron, il s'agit de Barrès Coiron, Rhône Helvie et Rhône aux Gorges de l'Ardèche.*

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2008

(affichage après chaque Conseil aux panneaux habituels).

Ordre du jour.

Points soumis au vote :

Désignation d'un délégué et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales

Dépenses « relations publiques »

Location salle des fêtes

Modification des limites de l'agglomération

Annulation de la délibération du 21/02/08 relative à la parcelle I7

Questions diverses

Points d'information

Tous les comptes-rendus sont disponibles en mairie et sur les affichages publics après chaque conseil municipal.

CA S'EST PASSE EN JUILLET ET C'ETAIT A SAINT MAURICE D'IBIE !!

CONCERT DE PIANO

Soirée intime, presque feutrée, samedi 12 juillet en soirée, pour le concert de piano qu'Elodie SABLIER offrait aux mélomanes à l'église à 20h.

Le monde de la musique avait misé juste et le mot de bienvenue au public délivré par Gérard Jaillon donnait le ton à la qualité de la production de cette jeune pianiste qui pendant plus d'une heure et demie, sut faire communiquer le public avec son interprétation d'un répertoire éclectique.

Ses interprétations des valse de Chopin, empreintes d'une grande sensibilité ont séduit un public de connaisseurs qui passa dans une transition harmonique d'une pièce d'Albeniz en ouverture, au premier mouvement de la « pathétique » de Beethoven. Moment de romantisme avec Debussy et de fougue slave de Rachmaninov avant qu'Elodie n'étale son talent au clavier par 2 ragtimes de Scott Joplin.

Une interprétation magistrale pour cette jeune professionnelle de 27 ans, médaillée d'or tant en musique de chambre qu'en interprétation classique et qui sut élargir un répertoire déjà riche à diverses écoles, dont le jazz band.

Ainsi va l'été, quand la musique s'installe à la rencontre d'un public en permanente recherche de qualité.

(Article paru dans le Dauphiné libéré du 15/07/08 sous la signature de Jean-Luc Perrot).

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

SAVOIR SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BERG ET GOIRON

C'était le sujet de la rencontre organisée à la salle des fêtes de St Maurice d'ibie par Emmanuel Fitte.

A partir d'un diaporama très complet, utilisé pour l'information des nouveaux élus en ce début de mandat, Emmanuel a présenté cette instance communautaire. Elle regroupe 13 communes (bientôt 14 avec St Germain) et permet de gérer de façon solidaire des projets qui ne sont pas à la portée des communes surtout pour les plus petites dont les moyens sont limités.

Il a rappelé les compétences qui sont les siennes, son organisation, ses réalisations, ses ressources et ses projets.

Son exposé, complété par les commentaires de Gérard Jaillon, l'un de ses vice-présidents en charge depuis peu du tourisme, a permis aux conseillers présents d'actualiser leur connaissance de la Communauté de communes et à tous les autres de découvrir son intérêt pour chacun de nous.



Ce fut ensuite la partie plus ludique genre : « connaissance du monde », loin de notre Ardèche. Emmanuel Fitte et Gérard Jaillon ont partagé avec l'assistance quelques souvenirs de leurs voyages en Chine en 2006 et 2007. Des photos colorées de différentes régions chinoises et notamment du Tibet les ont fait voyager loin de notre continent dans un pays dont le poids dans le monde ne cesse d'augmenter. Les nombreuses questions posées à son sujet témoignent de l'intérêt des personnes présentes pour ce pays dont l'exotisme pour nous, Européens, saute aux yeux de tous les curieux du monde et de sa diversité.



ELECTIONS SENATORIALES

Le 21 septembre des élections auront lieu pour le renouvellement d'un tiers des sénateurs.

La réforme électorale souvent évoquée et récemment encore lors de l'examen du texte sur la réforme des institutions n'est plus à l'ordre du jour.

Des engagements ont été pris à ce sujet ; un texte a été déposé en 1999 mais pour ce scrutin : rien ne change.

Les « grands électeurs », délégués par chacun des conseils municipaux voteront donc en notre nom ; notre conseil municipal a désigné lors de sa dernière séance celui qui sera son délégué ; il s'agit de Jean Larue, 1er adjoint. Trois suppléants ont été désignés conformément aux textes ; il s'agit de Stéphanie Eldin 2 ième adjointe et des conseillers : Allain Massot et Louis Hebrard.

Le 3 juin dernier, décès de Roger CHANDANSON. Roger était le mari de Juliette, notre chère doyenne, tous deux bien connus et respectés de tous et fortement impliqués dans la vie du village.

Décès de Monique RACHIDE le 9 juillet 2008. Elle résidait pendant ses vacances dans sa maison du centre bourg, au sein des petites ruelles du village qu'elle affectionnait tant. Elle habitait Paris avec son mari Patrick.

Décès de Marie VALLOS le 15 juillet 2008. Habitante des Salelles, elle résidait depuis quelques années à la maison de retraite de Saint Privat. Elle était la mère de Joseph VALLOS, Serge VALLOS et Michel VALLOS, tous trois propriétaires ou résidant aux Salelles.

A toutes ces familles endeuillées du village, nous adressons une nouvelle fois nos sincères condoléances.

Histoire des Salelles (suite)

Un épisode douloureux marquera l'histoire de St Maurice et des Salelles pendant la dernière guerre. Après la victoire fasciste espagnole de Franco remportée sur les républicains, la France de 1939 accordera l'asile aux réfugiés espagnols parqués aux frontières d'une façon misérable.

L'Ardèche manquait de bras, elle en intégrera progressivement 250 dans les services des eaux et forêts d'Aubenas sous le vocable de GTE (groupements de travailleurs étrangers).

Bien évidemment les premiers contacts seront difficiles.

Les Ardéchois s'enfermèrent un temps, barricadés dans leur maison.

Heureusement, progressivement une osmose s'établit entre les « envahisseurs » et les « indigènes » de la commune malgré les difficultés de langage, les coutumes différentes et les idéologies souvent opposées.

L'honnêteté réciproque reconnue, l'utilité et la qualité des travaux constatés, certains espagnols exerceront ensuite dans la commune les métiers de coiffeur, rétameur, couturier voire dentiste à la satisfaction générale.

Solidaires de la jeunesse ardéchoise les émigrés formeront une équipe de foot-ball animée par Monteremal, l'instituteur des Salelles.

Les difficultés liées aux étiquettes politiques seront vite aplanies.

Le maire de l'époque, l'instituteur laïc des Salelles et le professeur Garcia Sesma feront corps en 1941, afin de faire destituer Février, responsable du camp dont la conduite odieuse provoquera l'indignation des habitants des Salelles et de St Maurice.

Comme la plupart des villages ardéchois, le hameau des Salelles cultive ses légendes. C'est effectivement à proximité du hameau que se trouvent les vestiges d'une très ancienne grotte, celle de la dame blanche communiquant assure-t-on avec le torrent des templiers par un souterrain abritant un monceau de pièces d'or. Tous les siècles, suivant la légende, la dame blanche remettra à une personne venue dans la grotte deux récipients débordant de pièces d'or à condition qu'elle ne se retourne pas.

Or un habitant des Salelles, Courant, le malheureux, se retournera sous les imprécations de la dame: Courant, tu es pauvre, pauvre tu resteras et tu n'auras jamais de descendance.

La prophétie se révélera malheureusement exacte, la famille Courant s'éteindra à jamais !

Le bonheur, ce bonheur que personne n'a jamais su bien définir est dit-on « dans le pré » mais n'est il pas récréation pour les yeux dans la beauté calme de cette vallée de l'ibie ; beauté promesse de bonheur comme l'affirmait STENDHAL.

R. Demeure pour la Feuille

UN DE SAINT MAURICE D'IBIE

Yvon DELAUZUN est non seulement un enfant du pays mais aussi le plus ancien conseiller municipal de Saint Maurice d'Ibie. C'est la raison pour laquelle nous débutons avec lui, dans « la feuille », une série de mini-portraits d'habitants de notre commune.

Yvon est né en 1934 à la ferme de Beaumasse, proche de Vaudanoux, sur la commune de Rochecolombe. Très tôt, il porte main forte à ses parents paysans et s'occupe notamment des chèvres et des moutons. Il se souvient : « on abreuvait les bêtes avec l'eau de la citerne, mais il fallait aller chercher l'eau claire à deux sources, en contrebas, à plus de cinq-cents mètres et par tous les temps ! je me chamaillais avec mon frère Maurice et ma sœur Marinette pour échapper à l'épuisante corvée d'eau ».

Le petit Yvon se rend à l'école des bonnes sœurs de Saint Maurice d'Ibie, à pieds par un raccourci « la barulade », qui franchit l'Ibie grâce à une passerelle maintenant disparue. C'est sur ces bancs de l'école qu'il fait la connaissance d'Yvette, sa future épouse. « Pendant l'époque des vers à soie, on manquait l'école pour la cueillette de murier dont on nourrissait les larves à journée faite ».

Il fait son armée à vingt et un ans et revient de Colomb-Béchar en 1958. Yvon et Yvette s'unissent devant Dieu trois ans plus tard et s'installent à Saint Maurice d'Ibie en 1966. Ils auront une fille, aimante et brillante, Odile, dont tout le monde se souvient de la gentillesse et du bien trop précoce décès en 2005.

Cultivateur de vignes et de lavande, Mr Yvon Delauzun s'engage aussi dans des activités associatives et même civiques puisqu'il remplace son père au Conseil Municipal de Rochecolombe, puis entre à celui de Saint Maurice d'Ibie dès 1971.

Avec le Maire Mr Robert Brun et l'instituteur Mr Charton, ils fondent le Comité des fêtes de la commune en 1974.

OU EN SOMMES-NOUS ?

(extrait actualisé du compte rendu des sujets abordés en points d'information lors du dernier conseil municipal)

- **Assainissement du Hameau des Salelles**, une tranche est d'ores et déjà financée, programmation 2008 et provisions des budgets de la commune sur 2007 et 2008 (1ère tranche des réseaux). Une 2^{ème} tranche reste à financer ainsi que la station d'épuration. Le SIVOM Olivier de Serres est saisi de l'ensemble du dossier ; il a voté ce 17 juillet 2008 au titre de sa programmation 2009 /2011 les budgets nécessaires de façon à solliciter les financeurs.

- **PLU (plan local d'urbanisme) :** un nouveau dossier modifié par le bureau d'études conformément aux observations de l'administration et après plusieurs réunions a été communiqué au service concerné. Il sera soumis à une prochaine réunion du Conseil municipal qui devrait avoir lieu, à la fin de l'été de l'été. Il sera diffusé aux « personnes publiques associées » et mis en enquête publique. Gérard JAILLON précise cependant qu'il souhaite cette fois obtenir un avis préalable du service départemental en charge du dossier de façon à éviter une remise en cause dans la phase finale comme ce fut le cas en 2007.

- **Travaux Mairie :** ils sont maintenant terminés comme les conseillers ont pu le constater. Gérard JAILLON remercie tout particulièrement Jean Larue qui a assuré la coordination des entreprises et le suivi des travaux. Le secrétariat aura déménagé lors de la parution de notre bulletin, la salle de réunions du rez-de-chaussée redevenant disponible. Le secrétariat « relooké » avec une isolation satisfaisante permettra d'assurer après les congés d'été des conditions de travail et des conditions d'accueil dignes de notre « maison commune ».

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VIE COMMUNALE

Directeur de publication: Gérard JAILLON, maire

Réalisation: Commission municipale de la communication et de l'animation sous la responsabilité de Stéphane EL DIN, adjointe

Maquette Bernard VINCENT

Ont collaboré à ce N° R. Demeure, P. Rosay, D et J-P Sergent

Dépot légal et date d'édition: août 2008 Tirage: 160 exemplaires

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

Animation de juillet. Ricet Barrier

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé un vide-grenier. Malheureusement le soleil n'était pas au rendez-vous, désolés pour les exposants présents dès 6 heures du matin. La soirée s'est heureusement bien terminée autour d'un repas convivial agrémenté de deux joyeux lurons : l'Sam et l'Miguel autour des chansons de Ricet Barrier, peu connu, presque oublié aujourd'hui. Et voilà que ces chansons resurgissent avec l'Sam et l'Miguel qui se chamaillent les femmes, le droit à la vie campagnarde ou citadine. Bien vite la complicité des deux frères a entraîné le public dans une comédie débordante d'amour et d'humour, où même la mort rit à pleines dents !!!

14 et 15 août. Au programme du 14: Pétanque en doublettes : inscriptions vers 18 h 30

Soirée concert : S'MOKE (5 musiciens en quête de rythmes funk groove, rythm'n blues fondus à l'énergie rock)

BOZ2PRINCE (électro jazz) Restauration sur place

Au programme du 15: Pétanque en triplettes : inscriptions vers 15 h. Défilé de chars

Animation pour les enfants . Fanfare : LES ROBERTS DE MONTPELLIER

Bal animé par SONO PARADISE. Soirée couscous



Club de l'Amitié

Le Club est en vacances. Ses activités reprendront à la rentrée.



A.C.C.A

Le 5 juin 2008 lors de l'assemblée générale, le trésorier Emile OZIL a souhaité se retirer après 10 années de travail au sein du conseil d'administration. Il est remplacé par José ROGRIGUES.

Au seuil de cette nouvelle saison, des dates sont à retenir : tout d'abord le 11 août pour la pose des clôtures et le 16 août à partir de 15 heures pour la délivrance des cartes de chasse. A noter que dans l'après-midi du 11 août une permanence sera assurée en mairie pour la délivrance des cartes et les conseils pour les assurances.

Comme chaque année, depuis quelques temps, le jour de non chasse décidé par le préfet est le mardi.

En ce qui concerne les randonneurs désirant des précisions sur les dates des jours de battues au grand gibier le président est à leur disposition.

Le patch de l'amitié

Le Patch de l'amitié est actuellement en vacances. Les adhérents reçoivent les enfants, les petits-enfants, donc place à eux... Rentrée fixée pour la première semaine de septembre, après que nos chères têtes blondes auront rejoint le chemin de l'école. Cependant, Marie-Andrée assure une permanence pour des visites éventuelles. De beaux travaux sont actuellement en exposition.

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

Le brick d'Annick

(pour 4 personnes)

- faire bouillir de l'eau salée, y plonger 5 minutes $\frac{1}{4}$ de chou blanc en lamelles
- bien laisser égoutter
- enduire l'intérieur des feuilles de brick (une feuille par personne) de jaune d'œuf
- y déposer le chou, 2 bonnes cuillères à café de roquefort émietté, du cumin en grains selon goût (une $\frac{1}{2}$ cuillère à café au moins)
- fermer en portefeuille la feuille de brick
- frire dans de l'huile de pépins de raisin
- servir en disposant sur chaque assiette avec quelques feuilles de salade : chicorée, feuilles de chêne rouge... et un filet de miel

